

Votre pension, votre avenir



Table des matières

Les services et les paiements continuent pendant la COVID-19	1
Les faits marquants de 2019 en chiffres	2
Aperçu du Plan.....	2
Comment nous vous tenons informés.....	3
Assurez-vous que la désignation de votre bénéficiaire est à jour	3
Gardez vos documents de pension en sécurité ...	3
Restez en contact avec le Bureau du Fonds	4
Inscrivez-vous aux mises à jour par courriel	4



Les services et les paiements continuent pendant la COVID-19

Nous espérons que vous et votre famille êtes en sécurité et en bonne santé, alors que la COVID-19 continue à perturber la vie de nos communautés.

Nous tenons à vous rassurer que le Plan continue de fonctionner normalement, et que le paiement des prestations et le traitement des nouveaux départs à la retraite se poursuivent. Nos membres et retraités continuent d'être notre priorité absolue, tout comme la sécurité de notre personnel.

Restez en contact avec nous par courriel, par téléphone et par courrier (et retrouvez-nous sur Facebook et Twitter). Voir la page 4 pour savoir comment rester en contact avec nous.

Cordialement,

Le conseil de fiduciaires

En raison de la COVID-19, nous prenons également des précautions pour assurer la santé et la sécurité du Plan. Par exemple, la loi fédérale (où notre Plan est enregistré) nous oblige, ainsi que tous les autres plans sous leur contrôle, à suspendre temporairement les distributions de valeurs de rachat. Cette mesure est destinée à protéger les plans de retraite et sera levée lorsque les circonstances le permettront.

La valeur de rachat est la somme forfaitaire qu'un participant peut demander à recevoir du Plan lors de la cessation de son affiliation au Plan. Il est important de noter que les membres qui sont temporairement empêchés de demander un paiement en valeur de rachat ne perdront pas leurs avantages.

Les faits marquants de 2019 en chiffres

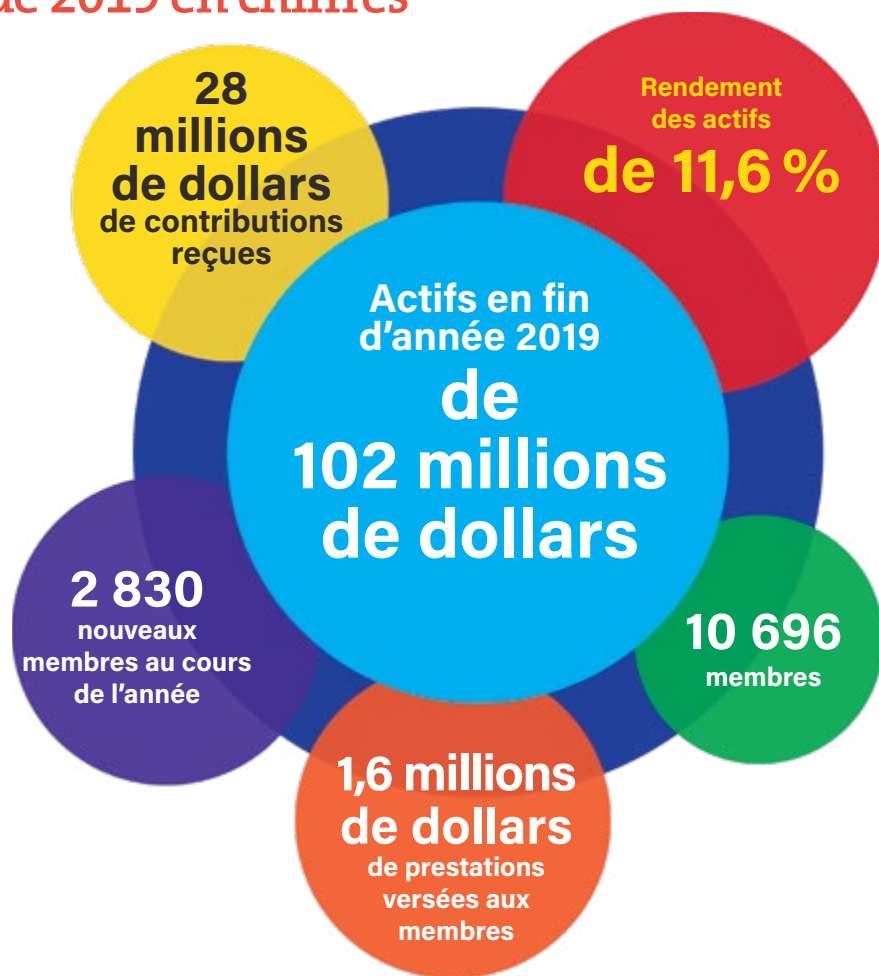
Chaque année, nous préparons des états financiers pour le Plan. Un cabinet externe (indépendant des administrateurs, du syndicat et de tous les employeurs participants) vérifie les états financiers. Une fois que les administrateurs ont approuvé les états financiers audités, nous les déposons auprès de l'organisme de réglementation fédéral (BSIF).

Il est à noter que le Plan a versé plus de 1 600 000 \$ de prestations en 2019, poursuivant ainsi sa croissance en versant chaque année des prestations à un nombre croissant de retraités et de bénéficiaires, ce qui est exactement l'objectif du Plan.

2019 a été une bonne année pour le Plan, comme vous pouvez le constater par le rendement de 11,6 % en 2019 et les actifs de fin d'année.



Le conseil d'administration se réunit deux fois par an, il y a des conférences téléphoniques entre les réunions, pour gérer les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent.



Aperçu du Plan

Qui sont les fiduciaires?

Dave Ritchie (président)
Vice-président général retraité de l'AIMTA du Canada

Stan Pickthall
Vice-président général actuel de l'AIMTA du Canada

Bruce Nelson
Dominion Motors

Ray Fisher
Anciennement Magellan Aerospace

Qui réglemente le Plan?

Le bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Comment nous vous tenons informés

L'égalité d'accès

Tous les membres doivent avoir accès aux mêmes renseignements généraux sur le Fonds (excluant les données personnelles)



La bonne quantité

Nous veillons à ce que vous receviez la quantité adéquate de renseignements



Votre argent

Nous respectons votre droit d'être au fait de tout ce qui touche votre régime de retraite



Des rapports globaux

Nous nommons des professionnels à la direction du Plan et vous communiquons les résultats globaux à la fin de chaque exercice



Vos commentaires

Nous voulons recevoir vos commentaires. Dites-nous ce que vous voulez savoir ou ce que vous ne comprenez pas!



Notre objectif est de trouver un équilibre entre vous tenir informés des questions relatives au Plan de retraite pour répondre à vos questions du mieux possible et ne pas vous surcharger d'informations! Certaines des questions que nous recevons (par exemple au sujet des actions détenues par le Plan) exigent un niveau de détail laissé

aux professionnels que les administrateurs désignent pour gérer le Plan. Cela dit, nous voulons avoir de vos nouvelles! Faites-nous part de vos questions et de vos préoccupations! Le meilleur moyen de nous joindre est d'envoyer un courriel à l'adresse admin@iammepp.ca.



N'oubliez pas!

Assurez-vous que la désignation de votre bénéficiaire est à jour

Le fait d'avoir un formulaire de désignation de bénéficiaire à jour dans votre dossier garantit que votre prestation sera versée à la personne que vous souhaitez, sans retard. Visitez le site iammepp.ca pour obtenir le formulaire, ou encore contactez le Bureau du Fonds.

Faites-le dès aujourd'hui!



Gardez vos documents de pension en sécurité

Veillez à conserver tous vos documents de pension dans un endroit sûr et assurez-vous que votre conjoint, votre partenaire ou votre famille sait où les trouver en cas de besoin.



Restez en contact avec le Bureau du Fonds

Sur le Web : iammepp.ca

Par courriel : admin@iammepp.ca

Par téléphone : 1 (888) 354-5444

Par courrier : 703-331, rue Cooper
Ottawa, ON
Canada K2P 0G5

Inscrivez-vous aux mises à jour par courriel

Visitez le site iammepp.ca pour créer un identifiant de membre sécurisé et inscrivez-vous pour recevoir des mises à jour par courriel concernant le Plan. Vous pouvez également nous trouver sur Facebook et Twitter où vous pouvez vous tenir au courant de toutes les nouvelles concernant la retraite.

Suivez-nous ici :



@multi_iam



@multi_iam



Plan de pension multi-employeur de l'AIM (Canada)
703-331, rue Cooper
Ottawa, ON
Canada K2P 0G5